



CABINET DE DERMATOLOGIE

Dr Konstantine Buxtorf Friedli FMH

Informations concernant le traitement par laser CO2 fractionné (relissage)

Le traitement consiste à réaliser l'abrasion partielle sous forme de petits trous d'une zone cutanée en général localisée sur le visage à l'aide d'un laser ablatif appelé CO2.

Les indications : le vieillissement cutané (rides, taches brunes), les cicatrices d'acné et cicatrices sur blessures. Par l'intermédiaire des trous, il est aussi possible d'administrer des substances actives qui vont pénétrer en profondeur et agir sur les différentes structures de la peau.

Mécanisme d'action : la vaporisation de l'épiderme supprime les irrégularités superficielles (plusieurs séances sont nécessaires puisqu'un passage ne permet qu'une ablation partielle) et l'effet thermique provoque une activation du collagène avec formation des nouvelles fibres dans les mois qui suivent le traitement.

Avant le traitement : pas d'exposition solaire durant le mois qui précède et application de crème solaire facteur de protection 50 durant cette période, peau démaquillée et parfaitement nettoyée. En cas d'herpès labial connu, une prévention à base de Valtrex doit être commencée 24h avant le traitement.

Pendant le traitement : le traitement se fait sous anesthésie locale de crème anesthésiante. Elle doit être appliquée en fine couche 1 h avant le traitement afin d'atténuer la sensation douloureuse. Le tir laser provoque une sensation de brûlure intense un peu désagréable, soulagée par l'application d'air froid durant la séance. La durée du traitement est fonction de la taille de la surface cutanée à traiter.

Suites du traitement :

- rougeurs avec sensation d'échauffement pendant 24-48h
- léger gonflement surtout sous les yeux pendant 48h (si traitement à proximité des yeux)
- formation de croûtes brunes très fines au bout de 3-4 jours, disparaissant progressivement en 10 jours sans laisser de cicatrices ; de petites marques roses persistent 2 – 3 mois avant disparaître complètement

Soins locaux :

- nettoyage quotidien en douceur avec de l'eau du robinet, sans frotter
- application matin et soir de crème antibiotique type Fucidin crème sur la zone traitée
- application de crème cicatrisante comme le Cicplast baume Roche Posay, Cicalfate crème de Avène, Bépanthène crème plus plusieurs fois par jour afin d'hydrater la peau « brûlée ».
- protection solaire par une crème solaire facteur 50 et éviction des expositions solaires pendant 2 mois après traitement
- les rougeurs puis les « croûtelles » peuvent être maquillées en douceur dès le 2e jour après le traitement, tout en évitant de les frotter avec énergie ; surtout, il ne faut éviter d'accélérer leur chute !

Résultats et nombre de séances en moyenne :

Pour le relissage du visage, le nombre dépend de l'état de la peau et du but escompté du traitement. Il sera déterminé de manière individuelle.

Pour le traitement de cicatrices, il faut compter 4 séances au minimum.



Résultats : ils s'installent progressivement sur plusieurs mois.

Contre-indications : les troubles de la cicatrisation et certains traitements médicamenteux comme l'Isotrétinoïne

Effets inattendus :

- Des problèmes infectieux sont possibles, ils font l'objet d'une prévention antibiotique de crème et anti-herpétique de Valtrex comprimés.
- Des allergies de contact aux produits utilisés sont aussi possibles.
- Au long terme, des troubles pigmentaires (hypo-pigmentations ou hyper-pigmentations) peuvent survenir ; le respect de la protection solaire avant et après le traitement les préviennent.

Questionnaire (entourer ce qui convient)

Avez-vous compris ce que vous venez de lire ?	OUI	NON
Vous êtes-vous exposé au soleil durant le dernier mois ?	OUI	NON
Prenez-vous des médicaments ?	OUI	NON
Lesquels ? :		

Je, soussigné (e),certifie consentir au traitement par laser, après avoir lu, compris et accepté les informations reçues.

Signature du patient :

Date :